

Montlaur

La pluie n'aura pas eu raison du carnaval

C'est l'invitée surprise de dernière minute qui aura finalement été le meilleur avocat de la défense pour M. Carnaval. En effet, grâce à quelques averse intempêtes distillées à des moments clé d'un après-midi devenu brusquement maussade, la pluie a réussi à faire reporter le procès de son client. Celui-ci, cantonné dans une salle de l'école du Rougier, devra patienter une année encore avant de connaître la sentence et le sort qui lui est promis. Finalement, cette anicroche météorologique n'aura pas réussi à abattre la fête de Carnaval dont le défilé avait été pensé dans ses moindres détails. L'assemblée des jeunes fêtards ainsi que quelques-uns de leurs ascendants et la totalité du corps enseignant ont trouvé un refuge hospitalier à l'intérieur de la salle des fêtes. À la veille de partir en vacances, une centaine d'enfants venus



■ Un dragon dans la salle des fêtes !

de Saint-Izaire, Rébourguil et Montlaur s'est retrouvée pour étudier la thématique animale sous l'angle du déguisement. C'est donc un véritable troupeau de joyeux drilles, bariolés à souhait et grimés à bon escient, qui a enchanté la salle des fêtes par un défilé intérieur où les dragons avaient la part belle. Chaque classe est montée sur la scène pour proposer au public ami, danses et

chants. Une musique jaillissant de l'accordéon du directeur de l'école, Josef Ulla, a mis une grande ronde en mouvement avant qu'un énorme goûter permette à tous de se remettre de ses émotions carnavalesques.

● Réunion

La réunion publique sur le programme d'assainissement aura lieu **mardi 30 avril**, à 21 h, à la salle de la mairie.

Correspondant ML : 06 33 44 80 03